

# COLLECTE DES COQUILLAGES

en déchèteries de Frossay, St-Brevin-les-Pins, St-Père-en-Retz, et St-Viaud

## Coquilles vides en vrac:

moules | huitres | saint-jacques | palourdes | coques | bulots

Attention les crustacés ne sont pas acceptés!



Service environnement - 02 40 27 75 15 environnement@cc-sudestuaire.fr





# Donnez une 2e vie à vos coquillages

Du 1er décembre 2025 au 31 janvier 2026

Dans les déchèteries de Frossay, St Viaud, St-Brevin-les-Pins et St-Père-en-Retz

# CONSIGNES DE DÉPÔT =

• Coquilles vides acceptées, à déposer en vrac :









huitres

moules

coquilles St Jacques

palourdes, coques

Bulots, bigorneaux

- Attention, les crustacés ne sont pas acceptés : pas de carapace de crabe, tête de langoustine, de crevette...
- Déchets refusés : sacs plastiques | rince-doigts | serviettes en papier | citrons | restes de mollusques | coquilles encore pleines...





Tout apport non-conforme sera refusé afin d'assurer la qualité des coquillages collectés.

### Informations complémentaires :

Service Environnement
Communauté de Communes Sud Estuaire
02 40 27 75 15 / environnement@cc-sudestuaire.fr